ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 07:27

Date de publication : mardi 1 février 2022 à 12:48

Type : Constitution SASU

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 01/02/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

ITOMIA

Siège social : 53, Impasse de l'Hôpital 42310 CHANGY **Capital :** 3000 € **Objet social :** Toutes prestations de dépannage, services et petits travaux, ne relevant pas de la responsabilité d'un artisan, à destination des particuliers, commerçants et entreprises **Président :** M Marsan Frédéric demeurant 53, Impasse de l'Hôpital 42310 CHANGY élu pour une durée de Illimité ans. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROANNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/c8fac2f6-7ba5-0f4d-d990-11edce1447b7

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex